

## Pierre-Joseph-Olivier Chauveau : portrait en trois temps

Gilles Gallichan

---

Volume 12, numéro 2, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11136ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

### ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cet article

Gallichan, G. (2006). Pierre-Joseph-Olivier Chauveau : portrait en trois temps. *Histoire Québec*, 12(2), 24–30.

# Pierre-Joseph-Olivier Chauveau : Portrait en trois temps

par Gilles Gallichan,  
bibliothécaire et historien

Gilles Gallichan est originaire de Québec. Il a étudié l'histoire à l'Université Laval et la bibliothéconomie à l'Université de Montréal. Il travaille présentement à l'Assemblée nationale, à la Division des projets spéciaux, pour la rédaction d'un ouvrage portant sur le rôle de Québec comme capitale nationale du Québec, ouvrage qui sera publié en 2008 et soulignera le 4<sup>e</sup> centenaire de la ville de Québec. M. Gallichan a aussi été bibliothécaire de référence à l'Assemblée nationale, à la Bibliothèque nationale du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il a également travaillé au programme de reconstitution des débats parlementaires québécois antérieurs à 1963. Il est membre de la Société des Dix depuis 1993. Il a plusieurs publications à son compte, dont : Brochures québécoises, 1764-1972 (en collaboration, 1981), Livre et politique au Bas-Canada 1791-1849 (1991) et L'Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, vol. 1 : Des débuts à 1840 (en collaboration, 2004).

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, fils célèbre de Charlesbourg, a été le premier homme politique à occuper le poste de premier ministre du Québec après la Confédération en 1867. Il fut également président du Sénat canadien, journaliste, juriste, écrivain, humaniste, artisan de notre système d'éducation, grand orateur et bibliophile, ainsi que fonctionnaire, professeur et j'en passe. On peut dire de ce personnage qu'il est possible de l'aborder sous plusieurs facettes, de brosser de lui un portrait changeant selon les ombres et les clairs.

Observons-le successivement sous trois angles afin de présenter un portrait assez complet du personnage. D'abord, pour ceux qui ne connaîtraient le nom que d'après la circonscription électorale et le boulevard nommés en son honneur (c'est tout de même un début!), nous pouvons retracer son itinéraire à son époque, sa vie personnelle et professionnelle ayant profondément marqué l'homme public qu'il fut. Dans

un deuxième temps, nous verrons sa carrière politique et, enfin, nous examinerons le portrait de l'homme de lettres et de culture.

## L'homme et son époque

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau voit le jour à Charlesbourg le 30 mai 1820. Son père, Pierre-Charles, est marchand; sa mère, Marie-Louise Roy, est issue d'une famille de notables de Québec. Sa naissance se déroule sous d'heureux auspices, dans un milieu aisé, sans être très riche. Il est l'héritier de l'une des plus anciennes familles de Charlesbourg. L'ancêtre Pierre Chauveau, dont on perpétue le souvenir à travers l'un des prénoms, est arrivé en Nouvelle-France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il était tonnelier, originaire de Bordeaux, et, détail intéressant, selon Narcisse-Eutrope Dionne, « chauveau » est le nom d'une mesure dont on se servait pour le vin ou les liqueurs, équivalant à un tiers de pinte (environ 400 ml). Le domaine ancestral des Chau-

veau à Charlesbourg se situait à l'ouest du trécarré, dans le secteur actuel des boulevards Saint-Joseph et Pierre-Bertrand.

Le père de Pierre-Joseph-Olivier meurt en 1824 et sa mère, veuve, revient vivre chez son père à Québec. Le jeune Pierre sera donc élevé dans la famille de son grand-père Roy, dans la maison sise au coin des rues Sainte-Anne et du Trésor, devenue plus tard le Musée de cire de Québec. Il grandit sous l'autorité bienveillante de son grand-père, de sa mère et de deux tantes vivant également dans la maison. Pierre-Joseph-Olivier connaît sans doute une enfance choyée.

Après ses premières classes dans une des nombreuses petites écoles de Québec, il entre à 9 ans au Séminaire de Québec, où il sera le condisciple d'Elzéar-Alexandre Taschereau, futur cardinal, et de Luc Letellier de Saint-Just, futur lieutenant-gouverneur du Québec.

À la fin des huit années de son cours classique, il opte pour le droit et fait sa cléricature juridique chez ses oncles, André-Rémi Hamel et Louis-David Roy, importants avocats de la capitale. Il terminera sa formation avec George O'Kill Stuart, issu d'une famille loyaliste du Haut-Canada, futur maire de Québec, futur juge, une sommité en matières juridiques commerciales. Pendant ses années d'études, le jeune Chauveau se lie d'amitié avec l'historien François-Xavier Garneau, de 11 ans son aîné et qui, lui, était notaire.

Pierre-Joseph-Olivier est toujours étudiant, lorsque surviennent les insurrections de 1837 et 1838. D'emblée, il prend fait et cause en faveur des Patriotes et s'oriente déjà manifestement vers une éventuelle action politique. Il débute dans l'action non par les armes, mais par la plume avec deux poèmes engagés : *L'Insurrection* et *les Adieux à Sir John Colborne* qui sont publiés tous les deux dans le journal dirigé par Étienne Parent, *Le Canadien*.

Le 22 septembre 1840, Chauveau épouse Marie-Louise Massé, fille d'un marchand de Québec. Il est admis au Barreau le 30 août 1841. Au départ, le sort lui sourit : son oncle Roy l'invite à partager son étude en remplacement de son associé, l'autre oncle de Chauveau, André-Rémi Hamel, lequel est décédé peu de temps après sa nomination comme juge. Il hérite donc d'une bonne clientèle.

Si ses débuts professionnels sont encourageants, l'avenir national, lui, est moins reluisant. Pour un Québécois, avoir 20 ans en 1840 et souhaiter s'engager dans la vie publique, c'est là un lourd défi à relever. L'Union est votée cette année-là, Québec perd son statut de capitale au profit de Kingston. Le nouveau gouverneur Sydenham agit avec une main de fer et privilégie le lobby tory anglophone. Pourtant, Chauveau brûle de se lancer dans l'action. Il appuie les associations anti-unionistes avec, entre autres, Étienne Parent (*Le Canadien*) et Napoléon Aubin (*Le Fantasque*). Il reprend encore la plume pour écrire son poème, peut-être le plus engagé : *L'Union des Canadas ou la fête des banquiers*, lequel paraît dans *Le Canadien*.

*C'est le jour des banquiers!  
Demain sera notre heure  
Aujourd'hui l'oppression,  
demain la liberté;  
Aujourd'hui l'on fustige un  
peuple entier qui pleure,  
Demain l'on voit debout tout un  
peuple ameuté;  
Aujourd'hui le forfait et demain  
la vengeance;  
Aujourd'hui c'est de l'or et  
demain c'est du fer. [...]  
Demain n'est pas à vous, il est à  
Dieu qui veille [...]  
Et Dieu donne toujours un  
brillant lendemain  
Aux pauvres nations qu'on  
maltraitait la veille [...]  
[Peuple,] Courage, et tu verras  
après les jours d'erreur,  
Où règne l'insolence, enfin venir  
le nôtre;  
Les élus de la fraude, et ceux de*

*la terreur,  
Tous ces fruits corrompus tomber  
l'un après l'autre,  
Et grandir à leur place, l'arbre de  
la liberté.<sup>1</sup>*

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau participe à ce réveil canadien-français de 1840 à travers la vigueur de la vie associative. Il prend part à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1842; il est membre actif de la Société littéraire et historique; il applaudit aux projets d'instituts culturels proposés par Alexandre Vattemare et qui aboutissent en 1848 à la fondation de l'Institut canadien de Québec. Il se nourrit au mouvement romantique français, valorise l'éducation et, pour l'avenir national, il ne mise pas seulement sur une revanche des berceaux, mais aussi sur une revanche des cerveaux.

Il prend souvent la parole, donne des conférences où il s'affiche comme un démocrate qui salue les progrès que la Révolution française a amenés, mais il admire aussi le régime de monarchie constitutionnelle dans lequel il voit l'ordre uni à la liberté. On dit de lui que c'est un jeune homme fier, un brin vaniteux mais courtois, fin causeur et aimant la vie en société. Élu député en 1844, il va devoir quitter Québec de plus en plus souvent jusqu'à devoir déménager sa famille à Montréal en 1856.



Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.  
Source : Assemblée nationale du Québec.

En 1852, pendant que sa vie politique bat son plein, il vit une année difficile. Il perd sa grand-mère, sa mère et sa belle-mère. Au surplus, deux de ses filles, Olympe et Annette, tombent gravement malades. Il est financièrement gêné. Ses garçons, Pierre et Alexandre, sont encore jeunes, et les études et le pensionnat coûtent cher. Il doit emprunter de l'argent à son ami l'abbé H.-A. Verreau, professeur au Séminaire de Québec. Toute sa vie, sa position sociale, ses goûts, son train de vie vont l'obliger à vivre dans les dettes. Il est néanmoins remarquablement actif : ces années de vie familiale intense et de difficultés financières sont aussi celles où il produit son roman *Charles Guérin* (1852), des discours et de nombreux articles pour les journaux.

En 1855, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau décide de faire une parenthèse de quelques années dans sa vie parlementaire. Pendant qu'il gagne ses épaulettes comme surintendant de l'Instruction publique de 1855

à 1867, puis comme premier ministre du Québec de 1867 à 1873, il est souvent frappé dans sa vie privée. Aux moments les plus agités de sa vie publique et à l'époque de sa démission, le malheur le frappe et le poursuit dans sa vie privée. La mort de ses trois filles et celle de sa femme surviennent en moins de cinq ans : Henriette (1870), Flore (1871), Marie-Louise Massé, sa femme (1875) et Éliza (1875); toutes les quatre sont inhumées à la chapelle des Ursulines à Québec.

En 1875, Pierre-Joseph-Olivier va tenter un retour à la vie politique. Ce sera un échec. Jusqu'à la fin de sa vie, il demeure actif, mais il décline peu à peu, renouant cependant avec ses intérêts fondamentaux pour l'étude, l'écriture et la lecture. Il prononce son dernier discours patriotique en 1889, moins d'un an avant sa mort. Outre l'homme public, ses contemporains et même ses adversaires saluent en lui un homme très digne et très méritant.

### L'homme politique

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau s'engage en politique pour demander le rappel de l'Union et des injustices de ce régime contre le Bas-Canada. Il ne soutient pas LaFontaine qui, lui, accepte l'Union en tenant, grâce à des alliances tactiques, à en atténuer les conséquences sur les Canadiens et à obtenir des réformes.

Chauveau se fait élire député de Québec sur la base d'un

programme en trois points :

- 1 - le gouvernement responsable,
- 2 - l'éducation,
- 3 - le développement économique et la création industrielle pour contrer l'émigration.

En Chambre, il siège avec LaFontaine dans l'opposition réformiste contre le ministère Draper-Viger. Il s'y taille une bonne réputation comme orateur. En 1846, il attaque le gouvernement, dénonce la corruption, les aberrations de la carte électorale et les injustices subies par les Canadiens-Français. Il se rapproche de plus en plus des Réformistes, fonde un comité constitutionnel de réforme à Québec avec René-Édouard Caron. Aux élections de 1847, c'est la victoire des Réformistes; LaFontaine et Baldwin forment le gouvernement. Chauveau, représentant de Québec et proche des Réformistes, s'attend à un ministère qui ne vient pas. Il en est manifestement déçu.

De son côté, Louis-Joseph Papineau est reparu et il s'oppose à son ancien disciple LaFontaine. Plus radical, il demande le rappel de l'Union et lorgne même vers l'*annexionnisme* américain. À Québec, les opinions sont divisées et Chauveau ne se branche pas. Il appuie Papineau sur certains points et LaFontaine sur d'autres. Finalement, il repousse l'*annexionnisme* et toutes les positions trop ouvertement anti-britanniques qui risquent de défavoriser les Canadiens-Français.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - DIVISION DES ARCHIVES 1F1/08714

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.  
Source : Archives Université de Montréal.

Chauveau est à Montréal au moment des émeutes de 1849 et de l'incendie du Parlement. Étant indépendant, il favorise les réformes, appuie la demande d'abolition du système seigneurial et l'élection du Conseil législatif. Réélu en 1851, les co-premiers ministres Hincks et Morin l'appellent (enfin!) au Cabinet. Il devient solliciteur général, puis secrétaire provincial. Malgré les changements dans les coalitions, il conserve son portefeuille jusqu'en 1855, alors qu'il est renvoyé au *ban* et ne siège plus qu'à la Commission de révision des statuts.

Un peu ulcéré de sa rétrogradation, Pierre-Joseph-Olivier réclame un poste digne de sa notoriété. La démission de Jean-Baptiste Meilleur lui permet d'être nommé surinten-

dant de l'Instruction publique. Le défi est dans ses cordes et c'est à ce moment qu'il s'installe à Montréal. La tâche est lourde, car le taux d'analphabétisme est alors d'environ 60% au Québec. Il établit une uniformité dans les programmes scolaires. Il améliore le salaire des instituteurs et s'assure de leur formation et de leur compétence en instaurant des inspections d'écoles. Sa connaissance des coulisses du pouvoir va l'aider dans ses fonctions. Un courant d'opinion publique favorise une réforme de l'éducation. En 1857, il crée le *Journal de l'instruction publique*, périodique pédagogique destiné aux enseignants. Il fonde une bibliothèque, et il travaille à améliorer le financement des collèges et des universités. Pour la formation des maîtres, il fonde trois écoles normales.

Sur son chemin, Chauveau rencontre rapidement les évêques qui veillent à ce que le système scolaire soit confessionnel et demeure sous leur contrôle. En 1859, la création du Conseil de l'instruction publique (CIP) annonce la mise en place d'un système scolaire religieux qui va durer près de 150 ans. Catholiques et protestants y siègent ensemble au début. Le CIP surveille des écoles et la qualité de l'enseignement, accorde des enseignants, propose les programmes et approuve les manuels.

À cette époque, le projet de Confédération suit son chemin. George-Étienne Cartier en est le grand artisan au Bas-

Canada. Cartier a choisi Joseph-Édouard Cauchon pour former le premier cabinet québécois et se présenter aux élections de 1867. Comme Chauveau, Cauchon est un ancien libéral qui s'est rapproché des conservateurs. Journaliste, il a fondé en 1842 *Le Journal de Québec*, il est député depuis 1844, et, en 1867, il est maire de Québec. Mais ses prises de position lui ont aliéné le clergé, d'une part, et les milieux d'affaires anglo-québécois, d'autre part. Cartier se trouve donc devant un double veto et doit rapidement trouver un candidat de compromis. Ce sera P.-J.-O. Chauveau.

L'homme politique quitte à regret son poste de surintendant de l'Instruction publique. Il reprend le cabinet désigné par Cauchon, mais se réserve le Secrétariat provincial et crée le poste de ministre de l'Instruction publique. Chauveau est élu avec une forte majorité, de 54 sièges sur 65, mais il comprend vite qu'il est entouré de tuteurs et de censeurs.

D'abord, il y a le gouvernement fédéral et le Parti conservateur, avec Cartier assis près de lui en Chambre, puisque le double mandat était d'usage en ces premières années de la Confédération. Viennent ensuite le clergé et l'Église qui surveillent l'éducation; la haute finance anglo-saxonne, représentée dans son cabinet par Christopher Dunkin, le trésorier de la province; et, enfin, un caucus agité de politiciens dont certains sont ambitieux et

affamés de patronage et de prébendes.

Les grands problèmes auxquels fait face son gouvernement sont le partage de la dette avec l'Union. Il fallait en effet partager les dettes entre le nouveau gouvernement fédéral et les gouvernements du Québec et de l'Ontario. Le résultat de ce partage coûtera très cher au Québec. Il doit aussi mettre sur pied une fonction publique, car la plupart des fonctionnaires ont préféré conserver un emploi au niveau fédéral et ils désertent Québec pour Ottawa.

C'est aussi l'époque de tensions entre le monde politique et le clergé. On parle d'influence indue des prêtres dans le processus électoral et des contestations d'élections sont entendues par les tribunaux. Le clergé ultramontain pèse aussi sur le système scolaire pour qu'il demeure définitivement dans le giron de l'Église et de son épiscopat.

Chauveau est aussi confronté au problème de l'émigration de plus en plus forte vers les États-Unis, laquelle se poursuivra, faute de leviers économiques. Le gouvernement québécois tentera d'adopter des expédients tels les chantiers de chemins de fer et la colonisation afin de conserver la main-d'œuvre au pays et de convaincre les ouvriers et agriculteurs de ne pas partir pour les usines de textiles de la Nouvelle-Angleterre.

La loi que Chauveau fait voter en 1869 à propos de l'éducation (*Acte pour amender les lois concernant l'éducation en cette province*) va fixer – certains diraient figer – le système pour près d'un siècle et même au-delà sur certains points. Elle est présentée comme une loi de progrès. En fait, elle est arrachée par les Anglo-protestants, et elle confirme la confessionnalité du système et la séparation des religions dans le système scolaire, ce qui ressemble bien, en fait, à une ségrégation économique. Cette législation répond aux promesses que Cartier et Galt avaient faites aux Anglo-protestants pour leur faire accepter la Confédération. Le système protestant minoritaire sera le plus financé, le catholique, majoritaire, se partagera des ressources de misère, s'appuiera pendant des générations sur la pauvreté des institutrices rurales et confirmera le rôle des congrégations religieuses, seules capables d'en assumer la responsabilité. En raison de cette loi québécoise, un petit protestant au Québec reçoit le double de ce que reçoit un petit catholique. L'Église ne s'en offusque pas trop, car les collèges, dirigés par le clergé, seront mieux subventionnés. L'éducation ne sera donc pas à la portée de tous; seule une minorité mieux nantie pourra envoyer ses fils dans les collèges.

Chauveau se sent malheureux et mal à l'aise dans cette fonction de premier ministre. Il se sent dépassé par une vie politi-

que astreignante et difficile sans avoir les moyens réels pour s'attaquer aux racines profondes des problèmes. Il démissionne en 1873 pour se voir nommer sénateur à Ottawa et bientôt président du Sénat. Mais, peu de temps après, les Libéraux, arrivés au pouvoir au fédéral en 1874, l'écartent.

Il démissionne de son poste au Sénat et tente de se faire élire à la Chambre des communes dans Charlevoix, mais il perd ses élections et se retrouve ainsi chômeur. En 1875, il apprend que son deuxième successeur, le premier ministre Charles-Eugène Boucher de Boucherville, abolit son « cher » ministère de l'Instruction publique sous la pression des ultramontains.

Par la suite, Chauveau occupe des emplois secondaires. En 1876, on le nomme président de la Commission du havre de Québec. En 1877, il devient shérif à Montréal : il nomme les jurés, exécute les saisies, impose les amendes, veille à l'exécution des jugements, et voit à l'administration des prisons. En 1878, il devient professeur de droit civil et de droit romain à l'Université Laval à Montréal. Ses étudiants le trouvent ennuyant et pointilleux, ce qui ne l'empêche pas de devenir doyen de la Faculté de droit.

Malgré l'estime que tous avaient pour lui, force est de constater que la carrière politique et professionnelle de Chau-

veau ne fut pas toujours à la hauteur des attentes que lui-même avait lorsqu'il est entré dans la vie publique.

### 3. L'homme de lettres

Le jeune avocat poète patriote engagé, qui s'est fait la main dans *Le Canadien* avec des poèmes politiques en 1839-1841, n'est pas sans talent littéraire et il se fait rapidement remarquer. Il va abandonner un peu les muses pour la prose d'idées. De 1841 à 1855, il est correspondant canadien pour un important journal de New York, *Le Courier des États-Unis*. Ses chroniques régulières sur l'actualité sociale et politique affinent sa vision sociale et son style.

C'est un boulimique de lecture et un bibliophile. Dès l'âge de 16 ans, il commence à monter sa bibliothèque qui deviendra l'une des plus riches parmi les bibliothèques personnelles québécoises de son époque et une des seules qui nous soient parvenues ne serait-ce qu'en partie. En 1853, il dresse un catalogue manuscrit de sa collection, ce qui témoigne encore de son intérêt pour les livres. Avec l'abbé H.-A. Verreau, il participe à des échanges au Canada, aux États-Unis et en Europe. Cette culture acquise tout au long de sa vie élargit assurément ses horizons. Il communique avec des hommes de lettres français notamment Lamartine, dont il sera un correspondant fidèle.

Au Parlement, on l'a dit, son talent oratoire est remarqué. On l'invite volontiers à donner des conférences et à prononcer des discours de circonstance. En 1851-1852, il est président



de l'Institut canadien de Québec, et vice-président de la Bibliothèque de Québec. Il participe aussi à la fondation de l'Université Laval en 1852. Cette année-là, il publie en belle édition son *Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes*, un des premiers romans québécois et le premier pris en charge par un éditeur. D'abord publié en feuilleton dans *l'Album de la Revue canadienne*, l'ouvrage connaît un certain succès, même en France. Sans être un très grand roman, *Charles Guérin* mérite une attention particulière. On y lit

quelques belles pages comme celle-ci : « [Charles] était en proie à cette vague souffrance de l'âme, à ce tumultueux réveil des sens, à ce délivrant cortège de pensées et d'images séduisantes, si dangereux dans le moment, mais si doux au souvenir, lorsque à travers les glaçons à peine transparents de la vieillesse, on entrevoit encore, dans un passé lointain, la flamme vive et légère d'un premier amour ».

Un des sommets de sa carrière littéraire est le discours qu'il prononce à l'inauguration du monument des Braves, sur le chemin Sainte-Foy en présence du commandant Belvèze, capitaine de la *Capricieuse*, et de 10 000 personnes. On a longtemps parlé de cette pièce d'anthologie vibrante et sincère qui eut des échos jusque dans la presse française. À cette occasion, il dut sans doute prendre conscience de la force et du pouvoir des mots.

Alors qu'il est au plus fort de ses activités comme surintendant de l'Instruction publique, on le retrouve à la Chambre des arts et des manufactures, où il fonde une autre bibliothèque et un musée industriel et où il travaille à des projets qui annoncent les futures écoles d'agriculture et les écoles techniques. Il insiste sur la valeur des expositions, des foires et des salons pour stimuler les activités économiques.

En 1857, il est à Montréal au Congrès des savants américains. Il est co-fondateur de la

Société historique de Montréal. Son élection à la Société royale du Canada l'honneur et le met en contact avec un cénacle cultivé. Il y donne plusieurs conférences sur des sujets souvent associés à l'éducation.

En 1867, juste avant d'être appelé à la tête du gouvernement québécois, il fait un grand voyage en Angleterre, en Allemagne, en France et en Italie. Il évalue les systèmes d'éducation dans ces pays et ne désespère pas de l'avenir du Québec.

À son retrait forcé de la vie politique, il poursuit ses activités de conférencier, notamment à l'Institut canadien de Québec. Il publie des articles, et il écrit son *Histoire de l'instruction publique*, publiée en 1876. Mais cela ne suffit pas pour vivre : il doit vendre une partie de ses livres et emprunter encore de l'argent à son ami l'abbé Verreau.

\*\*\*\*\*

Quand on regarde P.-J.-O. Chauveau depuis sa jeunesse choyée et les ardeurs patriotiques de ses 20 ans jusqu'à l'homme politique déstabilisé et l'homme de lettres hyperactif, on a l'impression de voir un homme dont le destin s'est écarté de ses goûts profonds. Il n'avait certes pas l'étoffe d'un politicien roué ou d'un chef d'État fort et habile. Trop sensible et trop délicat envers ses adversaires, voulant être aimé et admiré, il a été déstabilisé par sa droite (les Ultramontains) et par sa gauche (les Libéraux conservateurs). À la tête des Conservateurs du Québec, il n'a pas réussi à dégager son parti de la puissante tutelle fédérale, ni à faire taire les factions régionales qui le divisaient.

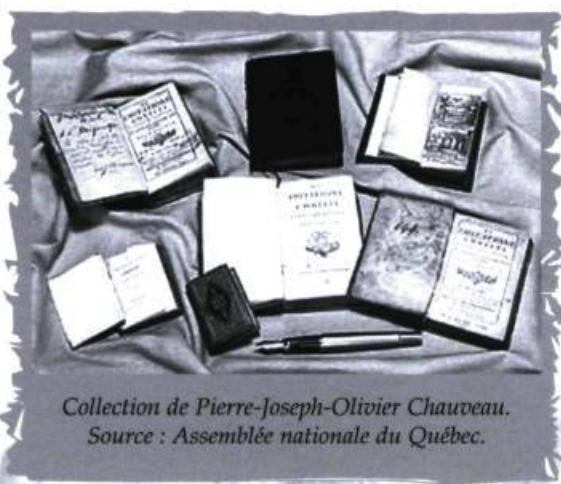
Politiquement, il donne l'impression du taureau devenu bœuf. Quoique le taureau lui-même n'était pas bien effrayant. En fait, c'était un diplomate et un poète à qui on a demandé de mener des batailles. Une part de son héritage a néanmoins survécu dans l'esprit qui a animé son

œuvre éducatrice. Son idéal pour l'éducation se retrouve au sein de la commission Parent qui, en 1961-1964, réformait le système que Chauveau avait mis en place au XIX<sup>e</sup> siècle et auquel personne n'avait osé toucher depuis ce temps. Chauveau avait une vision démocratique de l'éducation ouverte à tous et accessible. Ce sont plus les compromis qu'on lui a imposés que son système lui-même qui se sont mal adaptés aux réalités du XX<sup>e</sup> siècle.

Quant à la collection de livres qu'il a amoureusement constituée tout au long de sa vie, elle fut remise après sa mort à la bibliothèque de la Législature. Environ 3000 de ces livres, parmi les plus précieux, forment aujourd'hui un des joyaux des collections de l'Assemblée nationale. En 2004, cette collection fut reconnue par le gouvernement du Québec comme bien national de premier ordre et témoin de la vaste culture d'un homme de lettres qui dirigea en des temps difficiles les destinées du Québec.

## Note

<sup>1</sup> GRISÉ, Yolande et Jeanne d'Arc LORTIE, *Les textes poétiques du Canada français*, vol. 4, 1838-1849, Montréal, Fides, p. 373-378.



Collection de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.  
Source : Assemblée nationale du Québec.